

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

RECUEIL DES ACTES à CARACTERE

REGLEMENTAIRE

MOIS de OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2006

SOMMAIRE

1 - DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

✦ Séance du 19 OCTOBRE 2006

▣ MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AU SDIS – APPROBATION DE LA CONVENTION	Page 1
▣ DEMANDE DE PLANTS à LA PEPINIERE DEPARTEMENTALE	Page 2
▣ CONVENTION DE MISE à DISPOSITION d'un CENTRE D'HEBERGEMENT – Commune/UCPA	Page 3 à 4
▣ CONVENTION AVEC LE COLLEGE POUR L'UTILISATION DU GYMNASE	Page 5
▣ CESSION D'UN TENEMENT – RUE PAUL COURRIER	Page 6 à 7
▣ FIN DE LA CONCERTATION SUR LA REALISATION DE LA ZAC DE LAS ROUTES – BILAN	Page 8 à 12
▣ DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE « PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR D'AMENAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX D'ENVERGURE INTERCOMMUNALE DANS LES ZONES NC et ND »	Page 13
▣ APPROBATION DE L'AVENANT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION D'ANNEAUX AU BASSIN DES CAPELLANS	Page 14
▣ MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU PARKING DE GRAND STADE	Page 15
▣ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	Page 16
▣ VIREMENTS DE CREDITS	Page 17 à 18
▣ VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES - Commune	Page 19 à 20
▣ CESSION D'UN TERRAIN	Page 21

✦ Séance du 16 NOVEMBRE 2006

MEDIATHEQUE – APPROBATION DU PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AMIABLE	Page 22 à 23
ADHESION AU LABEL « FAMILLE PLUS »	Page 24 à 25
AMELIORATIONS QUALITATIVES ET REMISE AUX NORMES DU CENTRE D'HEBERGEMENT DES CAPELLANS 2 ^{ème} tranche - Approbation du DCE	Page 26 à 27
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET DEFINISSANT LES MODALITES DE CONCERTATION : LIEUX-DITS « PAS D'EN FERRER » et « COLOMINE D'EN ROQUE »	Page 28 à 30
AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET DEFINISSANT LES MODALITES DE	Page 31 à 33

CONCERTATION : LIEU-DIT « L'HORTET »	
ACQUISITION D'UN IMMEUBLE DANS LE CENTRE ANCIEN DU VILLAGE	Page 34 à 35
TAXES D'URBANISME – REMISE GRACIEUSE DES PENALITES DE RETARD	Page 36 à 37
INSTITUTION D'UNE TAXE FORFAITAIRE SUR LES CESSIONS à TITRE ONEREUX DE TERRAINS NUS DEVENUS CONSTRUCTIBLES	Page 38 à 39
VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES	Page 40 à 41
RECTIFICATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES EN SECTION INVESTISSEMENT	Page 42 à 43
DENOMINATION DU GYMNASE A GRAND STADE : « ESPACE VILAS-LECONTE ».	Page 44

Séance du 07 DECEMBRE 2006

▣ RESILIATION DE LA CONCESSION DE PLAGE NATURELLE	Page 45 à 46
▣ DEMANDE D'ATTRIBUTION AU PREFET DE LA NOUVELLE CONCESSION DE PLAGE	Page 47
▣ RESILIATION DES SOUS-TRAITES DE PLAGE	Page 48 à 50
▣ CONVENTION GENDARMERIE/BRIGADE NAUTIQUE POUR LA LOCATION DE LA HALLE à MAREE	Page 51 à 52
▣ RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POLICE MUNICIPALE ET GENDARMERIE	Page 53 à 54
▣ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Page 55 à 57
▣ RECRUTEMENT DES NON-TITULAIRES – SAISON 2007	Page 58 à 59
▣ RAPPORT DE PRESENTATION 2005 – ETABLI AU TITRE DE LA D.S.U.C.S.	Page 60
▣ REMPLACEMENT DE PONTONS, CATWAYS ET PIEUX au PORT DE ST CYPRIEN – Approbation du DCE	Page 61 à 62
▣ REHABILITATION DU PONT TOURNANT – Avenant n° 1 au marché passé avec l'entreprise BAUDIN-CHATEAUNEUF	Page 63 à 64
▣ DESIGNATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR ETABLIR LE CAHIER DES CHARGES DES CONCESSIONS DE PLAGE	Page 65 à 66
▣ ENTRETIEN ET REPARATION DE LA VOIRIE COMMUNALE	Page 67 à 68
▣ PRODUITS IRRECOUVRABLES	Page 69
▣ VIREMENTS CREDITS – COMMUNE ET REGIE DU PORT	Page 70 à 72
▣ VOTE DE CREDITS EN DIMINUTION – COMMUNE	Page 73
▣ VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES REGIE DU PORT	Page 74 à 75
▣ AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 76 à 78
▣ TARIFS PORTUAIRES – SAISON 2007	Page 79
▣ CESSION DES PARCELLES AO N° s 30 ET 1325 – AU VILLAGE	Page 80 à 81

2 - DECISIONS DU MAIRE

MOIS D'OCTOBRE 2006

▣ Approbation d'une convention de stage de formation cynophile théorique et pratique de deux policiers municipaux maîtres chiens de la ville avec l'association E.F.I.C.A.S.	Page 82
▣ Règlement d'honoraires à la SCP d'avocats COULOMBIE, GRAS, CRETIN, BECQUEVORT, Immeuble « l'Astrée », 255 rue de l'Acropole, à MONTPELLIER, dans le cadre de la consultation concernant la désignation de l'aménageur de la ZAC de Las Routes, pour un montant de 5 382 € TTC.	Page 83
▣ Règlement d'honoraires à la SCP d'avocats COULOMBIE, GRAS, CRETIN, BECQUEVORT, Immeuble « l'Astrée », 255 rue de l'Acropole, à MONTPELLIER, dans le cadre de la consultation relative à la procédure de mise en œuvre du projet de la ZAC de « Las Routes » à Saint-Cyprien, pour un montant de 7 534.80 € TTC.	Page 84
▣ Règlement d'honoraires à la SCP d'avocats COULOMBIE, GRAS, CRETIN, BECQUEVORT, Immeuble « l'Astrée », 255 rue de l'Acropole, à MONTPELLIER, dans le cadre de la consultation concernant la désignation de l'aménageur de la ZAC de Las Routes, pour un montant de 5 382 € TTC.	Page 85
▣ Désignation de la SCP D'AVOCATS NICOLAY et LANOUELLE, aux fins de défendre les intérêts de la commune, suite au jugement du TA de Montpellier du 04/12/2002, portant à 5000 € l'indemnité mise à la charge de la commune, consécutive au préjudice subi par Mme suite au licenciement en fin de stage avant titularisation.	Page 86

 **MOIS de NOVEMBRE 2006**

▫ Décision modificative annulant la décision du 25 octobre 2006 puisque analogue à celle du 13 octobre 2006	Page 87
▫ Annulation des décisions du 22 août et 11 septembre 2006 autorisant la location d'un logement, 8 rue Lautréamont	Page 88
▫ Résiliation de la convention d'occupation du Domaine Public intervenue entre la Commune et Madame....., pour le local de la Résidence du Port, Quai Arthur Rimbaud	Page 89
▫ Désignation de la SCP d'avocats VIAL, PECH de LACLAUSE, ESCALE, 14 Boulevard Wilson à PERPIGNAN pour défendre les droits et intérêts de la commune suite au recours gracieux introduit le 17 novembre 2006, par Mme, suite à la décision implicite de non renouvellement de son contrat de travail à durée déterminée.	Page 90
▫ Approbation de la convention de formation à intervenir avec l'A.FOR.BA.TP du Gard et de l'Hérault, CFA de Villeneuve, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, concernant Monsieur....., préparant au CAP maçonnerie.	Page 91
▫ Résiliation de la convention d'occupation du Domaine Public intervenue entre la Commune et Madame....., pour le local à usage de restaurant « ART PIZZA », situé à la Résidence du Port, 8 Quai Arthur Rimbaud	Page 92

 **MOIS de DECEMBRE 2006**

▫ Location d'un logement communal de type 3 situé 8 rue Lautréamont à Saint-Cyprien à moyennant un loyer mensuel de 268.03 € et à compter du 1 ^{er} janvier 2007.	Page 93
▫ Location d'un local à la Résidence du Port, 8 Quai Arthur Rimbaud à Saint-Cyprien à, afin d'y exercer une activité de restauration, moyennant une redevance annuelle de 9 750 €, à compter du 1 ^{er} janvier 2007, pour une durée de 5 ans.	Page 94
▫ Règlement d'honoraires à Maître AMADEI, d'un montant de 4 784 € TTC dans le cadre de la consultation relative aux aménagements routiers et les zones de stationnement projetés sur la plage sud de Saint-Cyprien qui ne devrait pas empiéter sur la bande des 100 mètres instaurée par l'article L. 146/4-III du Code de l'Urbanisme.	Page 95
▫ Approbation de la convention d'accueil d'apprenti à intervenir avec le CFA Agricole Départemental, Boulevard des Pyrénées à Rivesaltes, pour l'année 2006/2007, concernant Monsieur, CAPA Travaux Paysagers	Page 96
▫ Approbation de la convention d'accueil d'apprenti à intervenir avec le CFA Agricole Départemental, Boulevard des Pyrénées à Rivesaltes, pour l'année 2006/2007, concernant Messieurs....., CAPA Travaux Paysagers	Page 97
▫ Approbation de la convention d'accueil d'apprenti à intervenir avec le CFA Agricole Départemental, Boulevard des Pyrénées à Rivesaltes, pour l'année 2006/2007, concernant Monsieur....., BP Travaux Paysagers et Mademoiselle, BP Responsable d'Exploitation Agricole	Page 98
▫ Modification de la décision en date du 13 décembre 2004, précisant que le titulaire de la convention d'occupation du Domaine Public sera redevable d'une redevance annuelle de 11 444.80 €, à compter du 1 ^{er} janvier 2007 pour l'occupation d'un local ▫ Approbation de l'avenant à cette même convention	Page 99
▫ Résiliation de la convention d'occupation du Domaine Public intervenue entre la Commune et Madame....., pour le local de la Résidence du Port, Quai Arthur Rimbaud	Page 100

3 - ARRETES DU MAIRE

MOIS D'OCTOBRE 2006

▫ Arrêté portant autorisation de lotissement à usage d'habitations et de bureaux « le clos de marie »	Page 100 bis à 104
▫ Arrêté portant règlement intérieur du cimetière de Saint-Cyprien	Page 105 à 115
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation sur la promenade du front de mer	Page 116
▫ Arrêté portant interdiction aux chevaux de circuler sur le mail piétonnier de la Prade	Page 117
▫ Arrêté portant réglementation permanente de stationnement et de circulation des engins de chantier des services techniques de la ville de Saint-Cyprien et des services techniques de la Communauté de Communes.	Page 118
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation : les véhicules venant de l'impasse Donizetti devront céder la priorité aux véhicules venant de l'Avenue Armand Lanoux.	Page 119
▫ Arrêté modificatif de l'arrêté du 13 septembre 2006, relatif à la nomination des membres de la Commission dans le cadre d'une procédure de marché de maîtrise d'œuvre pour réaliser un centre d'art contemporain au Mas des Capellans	Page 120
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation sur l'impasse de SEVERAC du jeudi 5 octobre jusqu'à la fin des travaux de démolition de la cave coopérative	Page 121

MOIS de NOVEMBRE 2006

▫ Arrêté portant réglementation permanente de stationnement Quai Rimbaud : l'arrêté du 10 juillet 2006 concernant le stationnement interdit sur le Quai Rimbaud face à la résidence « Villa Salix » est abrogé	Page 122
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation sur le pont tournant du 14 novembre 2006 au 26 mars 2007.	Page 123
▫ Arrêté municipal portant réglementation permanente de circulation sur le Cami de la Mar : le dépassement des véhicules est interdit	Page 124
▫ Arrêté municipal portant réglementation permanente de circulation sur la RD 22 partie en agglomération	Page 125
▫ Arrêté N° 06/URB/0093 portant autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public : école maternelle Louis Noguères	Page 126 à 127
▫ Arrêté N° 06/URB/0094 portant autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public : groupe scolaire Alain	Page 128 à 129
▫ Arrêté d'habilitation de deux agents municipaux concernant les enquêtes logements à effectuer dans le cadre des dossiers de regroupement familial des étrangers	Page 130
▫ Arrêté n°06/URB/0092 annule et remplace l'arrêté N°06/URB/0091 prescrivant l'enquête publique relative au projet de modification N°12 du Plan d'Occupation des Sols valant PLU de la commune de Saint-Cyprien	Page 131 à 132
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation sur la promenade du front de mer à Saint-Cyprien : espace partagé des cycles avec les piétons	Page 133 à 134
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation sur les rues concernant les travaux de pose et de dépose de guirlande de Noël réalisés par l'entreprise SOTRASER, à compter du 20 novembre 2006 jusqu'à la fin des travaux le 31 janvier 2007.	Page 135
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation de la rue André Chénier et de l'avenue du Général Leclerc : du 11 décembre 2006 jusqu'à la fin des travaux	Page 136
▫ Arrêté d'indemnisation de frais de transport lorsque M. utilisera dans le cadre du service, son véhicule personnel.	Page 137
▫ Arrêté modificatif : l'arrêté du 29 juillet 2005 est modifié en ce qui concerne la limitation de vitesse.	Page 138 à 140

MOIS DE DECEMBRE 2006

▫ Arrêté d'habilitation d'un agent municipal concernant la signature de certains actes d'état civil	Page 141
---	----------

▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation du 11 décembre 2006 jusqu'à la fin des travaux de voirie, aux carrefours Desnoyer / Vaugelas/ Thiers, Desnoyer /Bossuet / Porche, Desnoyer /Nodier/ Mirabeau.	Page 145
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation du 11 décembre 2006 jusqu'à la fin des travaux de tranchée, aux carrefours Desnoyer / Vaugelas/ Thiers, Desnoyer /Bossuet / Porche, Desnoyer /Nodier/ Mirabeau.	Page 146
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation sur les rues concernant les travaux de pose et de dépose des guirlandes de Noël réalisés par l'entreprise SOVALEC à compter du 6 décembre 2006 jusqu'au 31 janvier 2007.	Page 147
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation et de stationnement sur la rue Michel Montaigne du 18 décembre 2006 jusqu'à la fin des travaux réalisés par l'entreprise SOTRANASA.	Page 148
▫ Arrêté municipal portant règlement général des emplacements publics de la commune de Saint-Cyprien : l'article 1 de l'arrêté modificatif du 19 juin 2006 est modifié en ce qui concerne le marché du quartier Rodin et les voies adjacentes à Saint-Cyprien Plage.	Page 149 à 150
▫ Arrêté municipal portant réglementation permanente de circulation : un panneau STOP est posé rue El Greco.	Page 151
▫ Arrêté portant permis de stationnement sur le Boulevard MAILLOL pour l'organisation d'une vente au déballage ouverte à tous commerces à l'occasion des lundis de Pâques et de Pentecôte par l'alliance des commerçants non sédentaires du Roussillon, de France et leurs amis.	Page 152 à 154
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation et de stationnement sur les 4 travées du Boulevard Maillol les lundis 9 avril 2007 et 28 mai 2007	Page 155
▫ Arrêté portant réglementation permanente de stationnement : interdiction de stationner le long du mur du n°8 de l'Impasse Oun Tal.	Page 156
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation, avenue du Maréchal Leclerc : mise en place d'un seul sens de circulation à compter du 20 décembre 2006 jusqu'à la fin des travaux d'aménagement pour le sentier multi-usage de la Prade.	Page 157 à 158
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de stationnement et de circulation : rues Magre et Claudel : le 31 mars 2007, les 7 et 14 avril 2007, et les 1 ^{er} , 8 et 15 avril 2007 de 6h00 à 24h00 sur la place de l'église et les rues Magre et Claudel.	Page 159
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation, Rue Maurice Magre et Paul Claudel : la circulation des véhicules sera réglementée en un seul sens.	Page 160 à 161
▫ Arrêté portant abrogation de l'arrêté du 18 décembre 2006 concernant l'interdiction de stationner le long du mur du n°8 de l'Impasse Oun Tal.	Page 162

